



Séance du Jeudi 24 Novembre 2022

Délibération n°20221124_09

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 49

Suppléants : 1

Pouvoirs : 14

= **VOTANTS : 64**

- dont « pour » : 64

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : REGION : contrat régional Ruffécois 2023-2025 : approbation des orientations et du plan d'actions

Le jeudi 24 novembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18/11/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des Fêtes de RANVILLE-BREUILLAUD.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques PINEAU Francine – NAFFRICHOUX Marc – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric – DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléant remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

- 1-GEOFFRION Olivier pouvoir à COMBAUD Renaud
- 2-KAUD Pascal pouvoir à BORNE Bernard
- 3 CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian
- 4-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier
- 5-THURU Marie-Danièle pouvoir à BOIREAUD Philippe
- 6-HENTRY Jimmy pouvoir à BERTRAND Didier
- 7-CHARRIAUD Sébastien pouvoir à TEILLET Anne
- 8-LACROIX Aurélie pouvoir à PAPILLAUD Sonia
- 9-ETIENNE Murielle pouvoir à CAILLAUD Nadia
- 10-SOURY Christine pouvoir à BOUCHET Éric
- 11-POTEL Maryse pouvoir à CHABAUTY James
- 12-CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth
- 13-MAHÉ Jacques pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Mars
- 14-SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

Absents : FLAUD Yves - PERRON Michelle - LEMAIRE Marie-Claude - VIGNET Aurélie - BOURABIER Jacques - ROUMAGNE Magalie.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : REGION : contrat regional Ruffécois 2023-2025 : approbation des orientations et du plan d'actions

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine en date du 21 Mars 2022 approuvant la politique contractuelle 2023-2025 de la Nouvelle-Aquitaine et son cadre d'intervention,

Vu le périmètre territorial retenu pour la contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine, qui regroupe le Ruffécois (CdC Cœur de Charente et CdC Val de Charente),

Vu les axes stratégiques du territoire et son plan d'actions qui a été présenté et validé en COPIL le 21 Octobre 2022,

Monsieur le Président rappelle la politique de contractualisation entre le PETR du Ruffécois, les communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente et la Région Nouvelle-Aquitaine qui vise à accompagner financièrement et techniquement les projets structurants répondant aux enjeux locaux et aux priorités régionales.

Pour répondre à ces objectifs, le territoire du Ruffécois a élaboré un contrat qui définit les principaux objectifs soutenus par la Région.

Celui-ci s'articule autour de quatre axes qui se déclinent eux-mêmes en sous axes :

AXE 1 : DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION, DE CONSOMMATION ET D'ACCUEIL DES ENTREPRISES INNOVANTS ET RESPONSABLES POUR FIXER ET ATTIRER DES ENTREPRISES ET DES HABITANTS

- ✓ Sous axe 1 : En développant une stratégie d'accueil et de maintien des entreprises intégrant les enjeux de la transition écologique
- ✓ Sous axe 2 : En développant les circuits courts, créateurs de valeur ajoutée

AXE 2 : CONSOLIDER LES CENTRALITÉS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU RUFFÉCOIS

- ✓ Sous axe 1 : En maintenant une offre de commerces, équipements, services de première nécessité
- ✓ Sous axe 2 : En favorisant les mobilités propres et les mobilités de proximité pour tous

AXE 3 : FAIRE DU RUFFÉCOIS UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION ET D'EXCELLENCE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- ✓ Sous axe 1 : En favorisant le mix énergétique éolien, photovoltaïque, énergies thermiques respectueux de l'environnement et de la biodiversité
- ✓ Sous axe 2 : En soutenant la réhabilitation et la rénovation énergétique des logements communaux conventionnés
- ✓ Sous axe 3 : En préservant la biodiversité et les ressources naturelles, contribuant à l'adaptation au changement climatique
- ✓ Sous axe 4 : En amplifiant la prévention santé et la santé environnementale

AXE 4 : FAIRE DU TOURISME UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'ATTRACTIVITÉ

- ✓ Sous axe 1 : En développant une politique d'accueil de qualité
- ✓ Sous axe 2 : En développant l'itinérance autour du patrimoine naturel et culturel

Le contrat prévoit par ailleurs un soutien à l'ingénierie.

La stratégie déclinée en plans d'actions a été élaboré conjointement entre le territoire de projet et la Région. Elle a été validée en comité de pilotage le 21 Octobre 2022 à Tourriers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le projet de contrat de développement et de transition 2023 – 2025 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat de développement et de transition 2023 - 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD



AR Prefecture

016-200072023-20221124-20221124_09-DE
Reçu le 07/12/2022

